



CCAS

Délibération : 05

Conseil du 28 juillet 2020

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUILLET 2020

Délibération n°33- 2020

Rapporteur : Claudine HEUDE

Présents : Madame HEUDE Claudine, Madame FERAUD Sara, Madame PARIS Frédérique, Monsieur VARANGLE Jérôme, Madame DAEL Camille, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame GUERRAND Sylvie, Madame GENET Colette, Madame FICHET – GIRARD Thérèse, Madame MAGNAN Nora, Monsieur DUBUCHE Gérard, Monsieur BOULAYE Guillaume.

Pouvoirs : Monsieur WIENER Guillaume à Madame PARIS Frédérique, Madame BECHET Sabrina à Madame DAEL Camille

Excusés : Madame Marie-Lyne VAGNER, Madame BECHET Sabrina, Monsieur WIENER Guillaume, Monsieur LERAT Sébastien, Madame ERARD Elisabeth, Madame MARY Brigitte

Absent :

Date de la convocation : 24 juillet 2020.

Objet :

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019
POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS ET LES BUDGETS ANNEXES :
FRPA ET SERVICE D'AIDE A DOMICILE.

EXPOSE DES MOTIFS :

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes). Compte tenu du contexte de crise sanitaire, ce délai est reporté au 1^{er} juillet.

Le vote de l'assemblée délibérante doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, et transmis au plus tard 15 jours après le délai limite fixé pour son adoption. Par dérogation à l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales, le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes de la collectivité territoriale ou de l'établissement public au titre de l'exercice 2019 doit intervenir au plus tard le 31 juillet 2020.

Le compte de gestion doit être voté préalablement au compte administratif. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par le trésorier municipal, est conforme au compte administratif du CCAS pour son budget principal et ses budgets annexes, *sauf pour les résultats antérieurs cumulés en investissement du budget annexe FRPA, pour lesquels une anomalie persiste au compte de gestion 2019 et qui sera régularisée techniquement pour se conformer au compte administratif dans les jours à venir.*

DELIBERATION :

Vu l'article L.1612-12 du CGCT fixant la date limite de vote du compte administratif et du compte de gestion,

Vu l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du trésorier municipal,

Vu la reprise par le trésorier municipal dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Vu les pages 22,23 et 24 des comptes de gestion de nomenclature M14 et les pages 17 et 18 du compte de gestion de nomenclature M22, relatives aux résultats budgétaires de l'exercice et aux résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes (jointes en annexe),

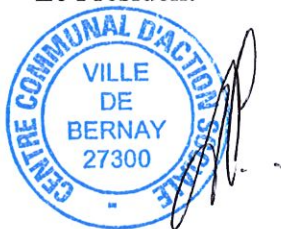
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** les comptes de gestion 2019 du trésorier municipal pour les budgets suivants :
 - budget principal
 - budget annexe – FRPA – Foyer Résidence Personnes Agées
 - budget annexe – SAD - Service d'aide à domicile

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Marie-Lyne VAGNER

Annexe

027046
TRES. BERNAY



II-1
Exercice 2019

25800 - CCAS DE BERNAY

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	34 685,50	429 823,08	464 508,58
Titres de recettes émis (b)	1 648,58	332 523,06	334 171,64
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 648,58	332 523,06	334 171,64
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	34 685,50	429 823,08	464 508,58
Mandats émis (f)	1 604,44	370 310,75	371 915,19
Annulations de mandats (g)		793,33	793,33
Dépenses nettes (h = f - g)	1 604,44	369 517,42	371 121,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	44,14		
(h - d) Déficit		36 994,36	36 950,22

027046
TRES. BERNAY



Etat II-2
Exercice 2019

25800 - CCAS DE BERNAY

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	32 335,50		44,14		32 379,64
Fonctionnement	-45 983,08		-36 994,36		8 988,72
TOTAL I	78 318,58		-36 950,22		41 368,36
II - Budgets des services à caractère administratif					
25801-CCAS DE BERNAY - SAD					
Investissement	6 467,00				6 467,00
Fonctionnement	-342,43		-24 521,95		-24 864,38
Sous-Total	6 124,57		-24 521,95		-18 397,38
25802-FRPA BERNAY					
Investissement	-64 488,28		-2 395,77		-66 884,05
Fonctionnement	-10 270,80		-49 310,20		-59 581,00
Sous-Total	-74 759,08		-51 705,97		-126 465,05
TOTAL II	-68 634,51		-76 227,92		-144 862,43
III - Budgets des services à					

[illegible]

25802 - FRPA BERNAY

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	20 516,80	823 500,00	844 016,80
Titres de recettes émis (b)	6 144,05	733 247,64	739 391,69
Réductions de titres (c)	0,00	2 172,93	2 172,93
Recettes nettes (d = b - c)	6 144,05	731 074,71	737 218,76
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 516,80	823 500,00	844 016,80
Mandats émis (f)	8 539,82	819 752,27	828 292,09
Annulations de mandats (g)	0,00	39 367,36	39 367,36
Dépenses nettes (h = f - g)	8 539,82	780 384,91	788 924,73
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	2 395,77	49 310,20	51 705,97

25802 - FRPA BERNAY

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE

INTITULÉ DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	-49 310,20
BUDGETS ANNEXES	0,00
TOTAL : BUDGET GÉNÉRAL + BUDGETS ANNEXES (A)	-49 310,20

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12 « Résultat de l'exercice »

25801 - CCAS DE BERNAY - SAD
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 467,00	663 772,43	670 239,43
Titres de recettes émis (b)	0,00	635 063,20	635 063,20
Réductions de titres (c)	0,00	39 749,94	39 749,94
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	595 313,26	595 313,26
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 467,00	663 772,43	670 239,43
Mandats émis (f)	0,00	621 365,70	621 365,70
Annulations de mandats (g)	0,00	1 530,49	1 530,49
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	619 835,21	619 835,21
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00		
(h - d) Déficit	0,00	24 521,95	24 521,95

25801 - CCAS DE BERNAY - SAD
RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE

INTITULÉ DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	-24 521,95
BUDGETS ANNEXES	0,00
TOTAL : BUDGET GÉNÉRAL + BUDGETS ANNEXES (A)	-24 521,95

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12 « Résultat de l'exercice »

